

**ACCOMPAGNEMENT** La MSA POITOU porte une attention toute particulière aux personnes les plus fragiles et les plus à risque, avec un éventail d'aides adaptées.

# Des solutions pour accompagner les plus fragiles

Crises sanitaires, économiques, difficultés d'ordre personnel, les raisons du mal-être des professionnels du monde agricole sont multiples. Son intensité peut aller du malaise lié à un état physique et/ou mental dégradé jusqu'au risque suicidaire. Il s'agit d'un sujet important pour lequel il faut, ensemble, faire preuve d'authenticité, de solidarité et d'humilité... C'est bien collectivement que les initiatives sur ce sujet seront plus lisibles et plus efficaces.

## 1 889 personnes accompagnées

La MSA POITOU s'appuie sur son guichet unique, qui réunit au sein d'une cellule de prévention du mal être agricole, ses différents professionnels pour déployer son programme de prévention et d'accompagnement en mobilisant ses services, principalement de Santé Sanitaire et Sociale.

En 2024, 1 889 assurés salariés et exploitants ont été accompagnés dont 978 nouvelles situations.



GILLES ARROYO - COMISA

## 185 000 € ALLOUÉS AUX AIDES

■ Depuis l'été 2024, le dispositif répit a été élargi avec la possibilité d'un renfort humain sur l'exploitation pour agir de manière préventive et éviter l'épuisement professionnel. Une enveloppe de plus de 185 000 € a été consacrée à ces aides spécifiques ; elles sont renouvelées en 2025.

En 2024 ce sont :

- 78 exploitants agricoles qui ont bénéficié d'un remplacement ou d'un renfort dans le cadre du répit,
- 23 exploitants aidés pour du soutien administratif,
- 78 assurés soutenus pour accéder à des séances de soutien psychologique.

*En situation de mal-être, de solitude... contactez le service action sanitaire et sociale de la MSA POITOU au 05 49 43 86 47. Il est aussi possible de parler de façon confidentielle avec un professionnel. Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en ! Appelez le 09 69 39 29 19 24h/24 et 7j/7 (Agri'écoute) ou le 3114.*

MSA POITOU

**De multiples aides**  
Des **dispositifs d'écoute et de soutien psychologique** existent avec Agri'écoute (par téléphone au 09 69 39 29 19 ou par tchat), le 3114, monparcoupsy, ou l'aide au soutien psychologique.

**Un dispositif d'aide au répit** avec une offre de service adaptée et simplifiée et des actions individuelles et collectives est aussi proposé, pour prévenir et accompagner les assurés agricoles qui font face à un épuisement professionnel ou une situation de mal-être au

travail.

À la suite d'une évaluation sociale, l'exploitant ou le salarié agricole construit un plan d'action afin de déterminer la solution de répit la plus adaptée à ses besoins :

- Le remplacement de l'exploitant agricole par un service de remplacement ou l'embauche d'un salarié
- L'accompagnement d'un projet vacances adapté, avec éventuellement une aide financière.
- Les actions collectives de prévention afin de permettre aux participants de se recen-

trer sur eux, de valoriser leur travail et de rencontrer d'autres personnes : Avenir en soi, Récupérer, aller à l'essentiel...

· Le soutien psychologique avec le financement de 12 consultations psychologiques, auprès d'un des 48 psychologues conventionnés avec la MSA POITOU

· Le soutien administratif avec l'intervention d'un professionnel pour une aide dans les démarches administratives relatives à l'exploitation agricole, le classement des papiers.

# Accompagner les plus fragiles

**Crises sanitaires, économiques, difficultés d'ordre personnel, les raisons du mal-être des professionnels du monde agricole sont multiples. Son intensité peut aller du malaise lié à un état physique et/ou mental dégradé jusqu'au risque suicidaire. Il s'agit d'un sujet important pour lequel il faut, ensemble, faire preuve d'authenticité, de solidarité et d'humilité... C'est bien collectivement que les initiatives sur ce sujet seront plus lisibles et plus efficaces.**

MSA Poitou

La MSA Poitou s'appuie sur son guichet unique, qui réunit au sein d'une cellule de prévention du mal-être agricole, ses différents professionnels pour déployer son programme de prévention et d'accompagnement en mobilisant ses services, principalement de Santé Sécurité au Travail et d'Action sanitaire et Sociale. En 2024, 1 889 assurés salariés et exploitants ont été accompagnés dont 978 nouvelles situations.

Des dispositifs d'écoute et de soutien psychologique avec Agri'écoute (par téléphone au 09 69 39 29 19 ou par tchat), du 3114, monparcoupsy, ou l'aide au soutien psychologique. Un dispositif d'aide au répit avec une offre de service adaptée et simplifiée et des actions individuelles et collectives, pour prévenir et accompagner les assurés agricoles qui font face à un épuisement professionnel ou une situation de mal-être au travail. À la suite d'une évaluation sociale,



l'exploitant ou le salarié agricole construit un plan d'action afin de déterminer la solution de répit la plus adaptée à ses besoins :

- Le remplacement de l'exploitant agricole par un service de remplacement ou l'embauche d'un salarié

- L'accompagnement d'un projet vacances adapté, avec éventuellement une aide financière.

- Les actions collectives de prévention afin de permettre aux participants de se recentrer sur eux, de valoriser leur travail et de rencontrer d'autres personnes : Avenir en soi, Récupérer, aller à l'essentiel...

- Le soutien psychologique avec le financement de 12 consultations psychologiques, auprès d'un des 48 psychologues conventionnés avec la MSA Poitou

- Le soutien administratif avec

l'intervention d'un professionnel pour une aide dans les démarches administratives relatives à l'exploitation agricole, le classement des papiers.

Depuis l'été 2024, le dispositif répit a été élargi avec la possibilité d'un renfort humain sur l'exploitation pour agir de manière préventive et éviter l'épuisement professionnel.

En 2024 ce sont :

- 78 exploitants agricoles qui ont bénéficié d'un remplacement ou d'un renfort dans le cadre du répit.

Depuis l'été 2024, le dispositif répit a été élargi avec la possibilité d'un renfort humain sur l'exploitation pour agir de manière préventive et éviter l'épuisement professionnel.

Gilles Arroyo

- 23 exploitants aidés pour du soutien administratif.

- 78 assurés soutenus pour accéder à des séances de soutien psychologique.

Une enveloppe de plus de 185 000 € a été consacrée à ces aides spécifiques ; elles sont renouvelées en 2025.

**En situation de mal-être, de solitude... contacter le service action sanitaire et sociale de la MSA Poitou au 05 49 43 86 47. Il est aussi possible de parler de façon confidentielle avec un professionnel. Ne restez pas seul face aux difficultés! Appelez le 09 69 39 29 19 24h/24 et 7j/7 ou le 3114.**